Idéavie

Fiche mise à jour le 01/02/2010

Idéavie vous choisissez la formule qui vous convient le mieux

1. FICHE DE SYNTHESE

<table>
<tr><td>Nature du contrat</td><td>Contrat individuel d'assurance sur la vie de type multisupport, assuré par Allianz Vie.</td></tr>
<tr><td>Fonctionnement</td><td>
Vous êtes à la fois souscripteur, assuré, payeur et bénéficiaire en cas de vie.

Le capital se valorise en fonction de la performance des supports et reste accessible à tout moment, sous réserve des dispositions contractuelles.
La répartition entre supports exprimés en unités de compte ou en euros est totalement libre, à la souscription ou en cours de contrat et sans contrainte minimum d'investissement par support.

En cas de décès avant le terme, le capital est transmis aux bénéficiaires désignés.

Les trois formules d' Idéavie sont conçues pour guider les souscripteurs parmi les nombreuses options et supports. Vous choisissez la formule qui vous convient le mieux.
En cours de contrat vous êtes libre de demander à changer d'options, voire de formule.

Formule par formule, les options recommandées dès la souscription :

<table>
<tr><th></th><th>IDEAVIE
Performance</th><th>IDEAVIE
Oxygène</th><th>IDEAVIE
Transmission</th></tr>
<tr><td>Garanties plancher en cas de décès</td><td>ü
Garantie plancher 100%</td><td>ü
Garantie plancher 100%</td><td>ü
Garantie plancher 100%
ou majorée à 120%</td></tr>
<tr><td>Dynamisation progressive des versements</td><td>ü</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Sécurisation des performances</td><td>ü</td><td></td><td>ü</td></tr>
<tr><td>Rachats partiels programmés</td><td></td><td>ü
sous réserve d'un capital de 15 000 € minimum</td><td></td></tr>
</table>

Liste des supports recommandés selon la formule choisie : Cf. rubrique « Supports »
</td></tr>
<tr><td>Cadre fiscal</td><td>Assurance Vie
Option NSK (support Allianz Multi Opportunités exclusivement)
Contrats ouverts aux transferts « Fourgous »</td></tr>
</table>

Document non contractuel

2. CARACTERISTIQUES

<table>
<tr><td colspan="2">Durée du contrat</td><td colspan="3">Libre, 8 ans minimum</td></tr>
<tr><td colspan="2">Versement libre complémentaire</td><td colspan="3">A partir de 1 000 €, autorisés jusqu'aux 80 ans du souscripteur.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Option versements réguliers</td><td colspan="3">A partir de 100 €/mois, 300€/trimestre, 600€/semestre,1 200€/an.</td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="4">Options d'arbitrages programmés</td><td>Option</td><td>Fonctionnement</td><td>Frais</td></tr>
<tr><td>Dynamisation progressive des versements</td><td>Echelonnement de l'investissement vers des supports en unités de compte par fractions égales sur une durée de 6 ou 12 mois.</td><td>Gratuit</td></tr>
<tr><td>Dynamisation progressive du capital</td><td>Arbitrage progressif d'une partie du capital constitué sur le support en euros, d'un minimum de 1 500 €, vers des supports en unités de compte , sur une durée de 6 ou 12 mois.</td><td>0,50% du montant arbitré</td></tr>
<tr><td>Sécurisation des performances</td><td>Arbitre mensuellement les produits constatés de plus de 100 € sur les supports en unités de compte choisis, vers le support en euros à partir d'un seuil de performance choisi compris entre 5 et 15%.</td><td>0,50% du montant arbitré</td></tr>
<tr><td colspan="2">Garanties plancher en cas de décès</td><td colspan="3">Versement d'un complément de capital à concurrence d'un montant minimum selon l'option choisie : garantie plancher 100% ou 120%. Couverture jusqu'à vos 83 ans.

Conditions détaillées dans les Dispositions Générales IDEAVIE.
Ces garanties complémentaires sont proposées à la souscription, mais aussi accessibles en cours de contrat à la condition de pouvoir signer la déclaration de santé établie par Allianz Vie dans ce cas.</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Disponibilité du capital :</td><td>Crédit</td><td colspan="3">Nantissement possible du contrat pour obtention d'un crédit à conditions privilégiées auprès d'Allianz Banque.</td></tr>
<tr><td>Avance</td><td colspan="3">§ Autorisée sur un contrat de plus de 6 mois.
§ Montant minimum : 1 500 €
§ Somme maximale : 60 % du capital constitué.</td></tr>
<tr><td>Rachat partiel</td><td colspan="3">§ Possible, sans frais. Montant minimum : 750 €
§ Solde minimum devant rester sur le contrat : 4 500 €</td></tr>
<tr><td>Rachats partiels programmés</td><td colspan="3">Rachats partiels programmés gratuits suite à un capital ou à un versement de 15 000 € minimum; la périodicité des virements est au choix du client, à partir de 50 € par mois et jusqu'à un maximum de 5% du capital par an. Solde minimum devant rester sur le contrat : 4 500 €</td></tr>
<tr><td>Rachat total</td><td colspan="3">Possible, sans frais, mais il met fin au contrat.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Options au terme</td><td colspan="3">Si vous ne souhaitez proroger votre contrat, vous avez le choix entre :
§ le règlement du capital,
§ l'utilisation du capital sous forme de rente, à choisir parmi celles qu'Allianz Vie proposera à ce moment là et avec tarif préférentiel.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Services
Tout au long du contrat</td><td colspan="3">Services de renseignements téléphoniques gratuits auprès de MONDIAL ASSISTANCE
dans les domaines suivants :
§ fiscalité
§ Juridique
§ Immobilier
§ Emploi
§ retraite
§ famille
§ succession-décès
§ dépendance</td></tr>
</table>

Document non contractuel

3. FRAIS

<table>
<tr><td rowspan="6">Frais</td><td>sur versement</td><td colspan="3">4,50 %</td></tr>
<tr><td>de gestion annuels</td><td>Supports en unités de compte :
0,99 % si capital géré < à 75 K€
0,80 % si > ou égal à 75 K€ et < à 150 K€
0,60 % si > ou égal à 150 K€.</td><td colspan="2">Support en euros :
0,65 % si capital géré < à 75 K€
0,50 % si > ou égal à 75 000 € et < à 150 K€
0,35 % si > ou égal à 150 K€.</td></tr>
<tr><td>d'octroi d'avance</td><td colspan="3">15 €</td></tr>
<tr><td>option garantie plancher en cas de décès</td><td colspan="3">Barême fonction de votre âge et du capital « sous risque » estimé c'est-à-dire du complément que devrait couvrir Allianz Vie en cas de décès (estimation et prélèvement trimestriels).</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Arbitrage</td><td rowspan="4">Le premier arbitrage de l'année civile est gratuit.
Pour les arbitrages suivants,
les frais sont fonction du montant arbitré, tous supports confondus :</td><td>Montant arbitré :</td><td>Taux</td></tr>
<tr><td>< à 75 000 €</td><td>1%</td></tr>
<tr><td>≥ à 75 000 € et < à 150 000 €</td><td>0,75%</td></tr>
<tr><td>≥ à 150 000 €</td><td>0,50%</td></tr>
</table>

4. SUPPORTS

	IDEAVIE Performance	IDEAVIE Oxygène IDEAVIE Transmission
Support en unités de compte (* Nouveaux supports mis à disposition depuis le 27 avril 2009).		
Gestion profilée patrimoniale	Allianz Multi Sérénité Allianz Multi Équilibre Allianz Multi Dynamisme Allianz Multi Opportunités	Allianz Multi Sérénité Allianz Multi Équilibre
Support à capital protégé	Allianz Scalinvest	
Gestion à horizon	La gamme Allianz Multi Horizon propose une gestion évolutive et optimisée pour des horizons allant jusqu'en 2041. Au delà, Allianz Multi Horizon Long Terme est proposé.	
Autre gestion diversifiée avec objectif de performance absolue :	Allianz Multi Rendement Réel Allianz Multi Alternatives	Allianz Multi Rendement Réel Allianz Multi Alternatives
Gestion Actions	Allianz Actions Valeurs moyennes (ex AGF Actions Mid Cap) Allianz Actions Euro Mid Cap (ex AGF Invest Euro) Allianz Actions Euro Value Allianz Valeurs Durables Allianz Actions Euroland Allianz Eureco Equity* (ex *AGF Eureco)* Allianz Citizen Care SRI* Allianz Actions Emergentes (ex AGF Marchés Emergents) Allianz Actions Indice US (couvert)	Allianz Actions Euro Value Allianz Valeurs Durables Allianz Eureco Equity* (ex AGF Eureco) Allianz Citizen Care SRI *

Document non contractuel

Gestion Obligataire	Allianz Actions Indice Japon (couvert) Allianz Actions Internationales Allianz Secteur Euro Immobilier Allianz Actions Aequitas Allianz Euro Inflation Allianz Euro Obligations Crédit ISR (ex AGF Oblig Européennes) Allianz Euro Emprunts d'Etats *	 Allianz Actions Internationales Allianz Secteur Euro Immobilier Allianz Euro Inflation Allianz Euro Obligations Crédit ISR (ex AGF Oblig Européennes) Allianz Euro Emprunts d'Etats *
Support monétaire	Allianz Sécurité	Allianz Sécurité
Support en euros	Allianz Fonds Euros Repose sur l'actif général d'Allianz Vie. Taux moyen de revalorisation en 2009 : 3,60 % net de frais de gestion.	

Document non contractuel